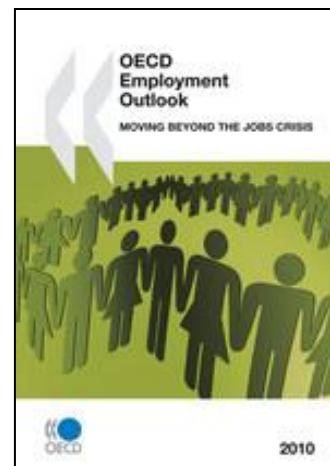


OECD *Multilingual Summaries*



OECD Employment Outlook 2010: Moving beyond the Jobs Crisis

Summary in French

Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2010:

Sortir de la crise de l'emploi

Résumé en français

- Les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* sont publiées chaque année par l'OCDE et présentent un état des lieux des marchés du travail et de l'emploi dans la zone OCDE.
- L'édition 2010 présente les dernières informations disponibles sur les effets de la crise économique et financière sur le marché du travail. Elle fait apparaître des différences très importantes dans la façon dont les ajustements se sont réalisés au sein des pays de l'OCDE et des grands pays émergents. Le chômage a très fortement progressé dans certains pays, assez peu dans d'autres, où les dispositifs de chômage partiel ont encouragé la réduction des horaires de travail afin de préserver les emplois.
- La réponse des politiques d'emploi et des politiques sociales a été vigoureuse, mais doit être réajustée à mesure que la reprise s'affermir et que les contraintes budgétaires deviennent plus fortes.
- L'édition 2010 présente également une analyse fouillée des mobilités sur les marchés du travail de l'OCDE. Elle met en évidence des mouvements de main-d'œuvre et des réallocations d'emploi d'une ampleur considérable, allant des entreprises et secteurs en déclin vers les activités en expansion. Un ensemble bien conçu de politiques du marché du travail est nécessaire pour maximiser les gains productifs issus de cette mobilité, tout en minimisant l'insécurité qu'elle génère pour les travailleurs.
- Les *Perspectives de l'emploi* présentent également une nouvelle analyse du travail à temps partiel. Elle suggère qu'encourager le développement du travail à temps partiel peut être un élément important de la stratégie mise en place par les gouvernements pour promouvoir l'emploi dans un contexte de vieillissement de la population, permettre une meilleure conciliation entre travail et vie de famille, et faciliter la transition de l'école à la vie active.

*Une reprise économique est en cours
dans la plupart des pays...*

L'économie mondiale est en train de sortir de la pire crise financière et économique du dernier demi-siècle, mais il faudra du temps et une solide volonté politique pour en effacer les traces sur le marché du travail. Si la reprise économique s'étend et s'amplifie, la croissance de l'emploi, par contre, reste en retard. Au premier trimestre 2010, l'emploi avait reculé de 2.1 % en deux ans dans la zone de l'OCDE, et le taux de chômage avait augmenté d'un peu plus de 50 %, atteignant 8.7 %, ce qui correspond à un accroissement du nombre des chômeurs de 17 millions de personnes. En outre, une mesure plus large du chômage prenant en compte les inactifs qui souhaiteraient travailler et le temps partiel subi aboutit à un chiffre près de deux fois plus élevé que le taux de chômage officiel.

*... mais, dans la plupart des cas, la
croissance prévue pour la production
ne sera pas suffisante pour faire
disparaître rapidement le sous-emploi
massif observé dans de nombreux
pays*

Cependant, les données récentes tendent à indiquer que le chômage a peut-être atteint son point le plus haut dans la zone de l'OCDE et les dernières projections de l'OCDE ont révisé à la hausse les perspectives économiques pour l'année en cours et l'année suivante. Néanmoins, la reprise ne sera, très probablement, pas assez vigoureuse pour faire disparaître rapidement les hauts niveaux de chômage et de sous-emploi que l'on observe actuellement sur le marché du travail. De fait, les dernières projections donnent à penser que le taux de chômage de la zone de l'OCDE pourrait encore dépasser les 8 % à la fin de 2011.

De nombreux chômeurs restant sans emploi pendant de longues périodes, le risque que la forte augmentation du chômage conjoncturel se transforme en chômage structurel s'accroît. Ce risque, toutefois, varie notablement selon les pays. Alors que les suppressions massives d'emplois ont entraîné de fortes augmentations du chômage et de l'inactivité dans certains pays, une part inhabituellement importante de la contraction de la demande de travail s'est opérée via une réduction du temps de travail dans d'autres pays. Une croissance vigoureuse de l'emploi est nécessaire pour éviter que le chômage ne perdure dans le premier groupe de pays. En revanche, le risque que la création d'emploi soit particulièrement faible durant la reprise (on parle de reprise sans emplois) est une préoccupation majeure pour le second groupe de pays.

*Les économies de l'OCDE se trouvent
confrontées au double impératif
consistant à réduire le haut niveau de
chômage et de sous-emploi tout en
commençant à s'attaquer à des
déficits budgétaires sans précédents*

Dans le contexte de hausse rapide du chômage et du sous-emploi, la plupart des pays de l'OCDE ont rapidement augmenté les ressources allouées aux programmes du marché du travail, dès le début de la phase de ralentissement. La plupart des gouvernements prévoyaient

au début de l'année de maintenir, voire d'accroître, ces ressources en 2010. Cependant, les pressions à la baisse des déficits budgétaires conséquents s'intensifient rapidement dans de nombreux pays, et apparaît la nécessité de faire des choix difficiles sur l'allocation adéquate de ressources publiques plus restreintes. Il est néanmoins important de continuer d'allouer des fonds appropriés aux programmes du marché du travail. Mais il devient fondamental de se concentrer sur les dispositifs efficaces au regard de leur coût et de cibler les groupes les plus défavorisés.

Pour soutenir la demande de main-d'œuvre, il faudrait désormais moins chercher à préserver les emplois qu'à relancer la création d'emploi...

Durant la phase de ralentissement de l'économie, d'importantes initiatives ont été prises par les acteurs publics et privés, dans la plupart des économies de l'OCDE, pour soutenir la demande de main-d'œuvre en encourageant notamment des réductions du temps de travail afin d'éviter des licenciements. L'examen des dispositifs publics d'indemnisation du chômage partiel, présenté dans cette publication, indique que ces dispositifs ont largement contribué à préserver des emplois durant la crise, même si des réductions importantes du temps de travail se sont aussi opérées par la réduction des heures supplémentaires, une annualisation du temps de travail et, dans certains cas, des accords entre employeurs et salariés. De nombreux pays ont aussi soutenu la demande de travail en réduisant les prélèvements obligatoires portant sur les salaires.

À mesure que la reprise économique se confirme, le retrait progressif des mesures de chômage partiel doit être envisagé afin de ne pas entraver le redéploiement de la main-d'œuvre entre secteurs et entre entreprises, source de gains de productivité. Dans le même temps, les situations budgétaires difficiles plaident en faveur du retrait des mesures générales de réduction des prélèvements obligatoires portant sur les salaires, au profit de mesures ciblées sur les chômeurs de longue durée ou d'autres groupes vulnérables afin de limiter les effets d'aubaine.

Le large recours aux mesures de chômage partiel durant la récession fournit aussi des indications utiles sur la façon optimale d'utiliser ce type de dispositif sur toute la durée du cycle économique. En particulier, le taux d'utilisation de ce type de dispositif a été très variable selon les pays : il a été beaucoup plus élevé dans les pays qui disposaient déjà de ce type de dispositif avant la crise que dans les pays les ont mis en place durant la récession. Le facteur temps est déterminant en pareil cas, car les mesures de chômage partiel tendent à être le plus efficaces en début de phase de ralentissement de l'activité, et dans certains pays, il s'est révélé difficile d'instaurer ce type de mesures suffisamment rapidement pour qu'elles soient pleinement efficaces. Ces problèmes de mise en œuvre posent la question de savoir s'il serait souhaitable de conserver un dispositif restreint mais bien conçu d'indemnisation du chômage partiel, même en période de croissance, que l'on pourrait élargir rapidement en des temps plus difficiles, notamment en modifiant temporairement les modalités d'accès à ce dispositif de façon à encourager une plus large participation.

Les mesures de soutien du revenu octroyées aux chômeurs devraient être maintenues, mais il est essentiel de les subordonner à une recherche effective d'emploi

L'augmentation du chômage de longue durée crée des besoins particulièrement aigus en matière de mesures de soutien ou de complément de revenu. Dans les pays où la durée de versement des prestations est habituellement brève, ou dans lesquels les prestations couvrent mal les travailleurs occupant des emplois atypiques, il y avait de fortes justifications à étendre la durée maximum de versement et le champ d'application des prestations en phase de ralentissement de l'économie. Et ces mesures doivent être maintenues dans les premières phases de la reprise, jusqu'à ce que la masse du chômage de longue durée commence à se réduire notablement. Mais il devient aujourd'hui plus important encore de veiller à ce que ces mesures s'accompagnent d'un suivi étroit des efforts de recherche d'emploi afin d'éviter la dépendance à l'égard des prestations. C'est là une tâche ardue, surtout dans les pays où les services publics de l'emploi (SPE) n'ont pas les capacités humaines ou administratives suffisantes pour s'occuper d'une population de demandeurs d'emploi nombreuse et de plus en plus hétérogène. La situation est assez différente dans d'autres pays où les allocations chômage, déjà fort généreuses avant la crise, ont encore été augmentées par la suite. Dans la plupart des cas, en phase de reprise, ces pays devraient plus rapidement mettre fin aux mesures qui avaient été prises durant la crise.

Les services de retour à l'emploi ont un rôle clé à jouer en favorisant une réintégration rapide des demandeurs d'emploi dans des emplois productifs...

Des stratégies d'activation efficaces ont aidé de nombreux pays de l'OCDE à enregistrer un faible niveau de chômage avant la crise et elles peuvent jouer un rôle majeur en accélérant le retour des demandeurs d'emploi à l'activité durant la reprise. Mais les politiques d'activation doivent s'adapter aux conditions économiques. La plupart des pays ont maintenu ou même étendu le noyau dur des mesures d'aide à la recherche d'emploi et se sont aussi efforcés d'offrir des services mieux ciblés de retour à l'emploi, avec notamment des possibilités de formation, pour les chômeurs les plus difficiles à placer. Dans les circonstances actuelles, un infléchissement en faveur d'un effort accru d'investissement dans la formation, en particulier en liaison avec les besoins du marché local du travail, est justifié. Bien que mettre en place une stratégie d'activation demande généralement du temps, et souvent, des réformes institutionnelles, il serait utile pour l'avenir, de mettre à profit le fait que les ressources ont été intensifiées durant la crise pour développer une stratégie d'activation plus efficace et modulable.

Une stratégie globale destinée à promouvoir la création d'emploi et une croissance économique durable peut aussi impliquer de revoir certains éléments de la réglementation du travail

Alors que le chômage reste important et que de nombreux salariés s'inquiètent de la stabilité de leur emploi, il est particulièrement difficile de préconiser des réformes structurelles du marché du travail, en particulier concernant la réglementation du travail. À

mesure que la reprise prend de la vigueur, il est fondamental de créer les incitations appropriées en direction des entreprises pour qu'elles créent des emplois. Au delà des aides temporaires à l'embauche et des efforts destinés à améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi, cela pourrait impliquer un rééquilibrage de la protection de l'emploi entre contrats temporaires et contrats permanents. Ainsi, les emplois temporaires joueraient mieux le rôle de tremplin vers des emplois permanents, au lieu de représenter une trappe pour les travailleurs.

Cependant, une telle stratégie conduirait, à terme, à une plus grande mobilité d'emploi à emploi parmi les salariés embauchés en contrat permanent, avec d'éventuelles baisses de revenus entre deux emplois ou même à l'occasion d'une reprise d'emploi. Par conséquent, le rééquilibrage de la protection de l'emploi devrait faire partie d'un ensemble global de mesures, associant des allocations chômage suffisantes, des exigences strictes de disponibilité pour un emploi et des mesures d'activation bien conçues. Les analyses présentées dans cette publication tendent à indiquer que, tout en protégeant et en accompagnant les travailleurs dans leurs transitions d'un emploi à l'autre, ces mesures complémentaires n'entravent pas et, en fait, favorisent la réallocation productive des ressources en main-d'œuvre. Ce message n'est pas nouveau : il était clairement énoncé dans la *Stratégie de l'OCDE pour l'emploi* révisée. Mais il revêt une importance plus grande encore aujourd'hui, alors que la nécessité d'encourager la création d'emploi mais aussi de promouvoir le redéploiement efficace de la main-d'œuvre s'impose pour faire face à un chômage élevé et persistant et favoriser une croissance durable et partagée.

Sortir de la crise de l'emploi

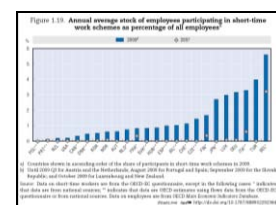
Ce chapitre prolonge l'analyse présentée dans l'édition 2009 des *Perspectives de l'emploi*, examinant les effets de la récession de 2008-09 sur le marché du travail et les actions entreprises face à la crise de l'emploi qui en a résulté. Il met en évidence la dégradation rapide des conditions sur le marché du travail, et souligne que, bien que la reprise s'amorce, le retour à la normale des niveaux de chômage et de sous-emploi prendra du temps. Toutefois, la hausse du chômage a été très variable d'un pays à l'autre, hétérogénéité que les différences constatées entre pays, en termes de recul du PIB réel, n'expliquent que très partiellement. En effet, dans certains pays, les entreprises ont répondu à la forte baisse de la demande en supprimant des emplois, alors que dans d'autres pays, l'accent a davantage été mis sur la réduction des horaires travaillés et le partage du travail. Ce dernier type d'ajustement a été permis, en partie, par les dispositifs publics de chômage partiel qui ont contribué à la sauvegarde, au moins à court terme, d'un nombre relativement important d'emplois pendant la récession.

Les pouvoirs publics continuent également de renforcer les garanties de revenu et les aides à la réinsertion des chômeurs en 2010, mais ils doivent désormais faire des choix difficiles et déterminer à quel rythme supprimer ces mesures dans le contexte d'une reprise encore incertaine et de pressions budgétaires croissantes. Une des grandes priorités doit être d'obtenir une reprise riche en emplois tout en limitant les effets d'hystérèse en matière de chômage et d'activité.

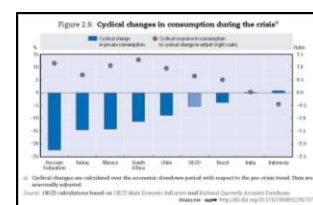
La crise mondiale dans les économies émergentes : impact sur l'emploi et réaction des pouvoirs publics

La crise financière et économique mondiale récente a des retombées sociales importantes dans les économies émergentes, où les travailleurs sont généralement plus vulnérables aux chocs que dans les économies plus développées. Les pays ayant des programmes de protection sociale déjà en place avant la crise sont mieux à même de répondre efficacement à l'augmentation soudaine des besoins sociaux. Néanmoins, ils font

Graphique 1.19. *Nombre moyen annuel de salariés participant à des dispositifs de chômage partiel en pourcentage du nombre total de salariés*



Graphique 2.9. *Variations conjoncturelles de la consommation pendant la crise*



face à un défi majeur : comment utiliser leurs ressources et capacités administratives limitées pour répondre à la montée des besoins, tout en préservant l'efficacité des filets de protection sociale. Les mesures qui étendent le champ d'application de l'assurance chômage, augmentent le niveau des prestations ou assouplissent les conditions d'accès sont importantes pour améliorer les garanties de revenu pour les travailleurs du secteur formel qui ont perdu leur emploi.

Étendre les programmes de transferts en espèces ou effectuer des versements exceptionnels peut aider à soutenir les ménages nouvellement exposés au risque de pauvreté ainsi que ceux déjà identifiés comme pauvres qui ont subi une nouvelle détérioration de leurs revenus. Étendre les programmes d'emploi publics peut fournir un soutien rapide aux nouveaux chômeurs, car on évite ainsi les coûts de démarrage et on réduit les difficultés de mise en œuvre. En temps de crise, les programmes d'emplois publics devraient privilégier les projets à forte intensité de main-d'œuvre et limiter les coûts autres que de main-d'œuvre afin de maximiser le nombre d'emplois créés et de constituer des filets de sécurité plus efficaces.

Les déterminants institutionnels des flux d'emplois et de main-d'œuvre

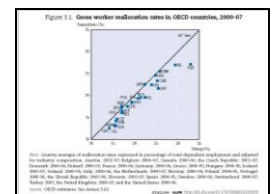
De nombreuses entreprises nouvelles se créent chaque année, tandis que de nombreuses entreprises existantes se développent, et d'autres réduisent ou même cessent leur activité. Dans ce processus, de nombreux emplois sont créés et des travailleurs sont embauchés, alors même que de nombreux postes sont supprimés et que des travailleurs quittent leur employeur. La réallocation de la main-d'œuvre est un facteur important de croissance de la productivité : les entreprises les moins productives tendent à détruire plus d'emplois alors que les entreprises les plus productives en créent davantage. Les données harmonisées au niveau international suggèrent que différentes institutions et politiques, à savoir la protection de l'emploi, les prestations de chômage et les réglementations sur les marchés de produits, sont les facteurs clés de la réallocation de la main d'œuvre à travers les secteurs d'activité. Notamment, les disparités dans le degré de rigueur de la législation protectrice de l'emploi expliquent entre 20 % et 30 % des écarts de taux d'embauche et de cessation d'activité. En période d'activité économique normale, les réglementations de protection de l'emploi influent principalement sur les transitions d'un emploi à un autre, et n'ont aucun effet sur les transitions de l'emploi vers le non-emploi.

Cependant, une intensification de la réallocation de la main-d'œuvre peut avoir des effets redistributifs : les travailleurs qui perdent leur emploi subissent généralement une baisse importante de revenu et une dégradation de leurs conditions de travail, en particulier en période de contraction de l'activité économique. Pour cela, les pays devraient accompagner les réformes visant à assouplir la protection de l'emploi avec des prestations de chômage adéquates, subordonnées à des obligations de recherche d'emploi strictement respectées et un ensemble bien conçu de mesures d'« activation ».

Le travail à temps partiel : une bonne option ?

Faciliter le développement de l'emploi à temps partiel de bonne qualité peut constituer une option valable pour les gouvernements soucieux de mobiliser plus largement la main-d'œuvre disponible dans un contexte de vieillissement de la population. Bien que la croissance du temps partiel se soit accompagnée d'une amélioration de la qualité de ce type d'emploi, travailler à temps partiel reste pénalisant en termes de rémunération, de sécurité de l'emploi et d'opportunités de carrière. Néanmoins, en termes de satisfaction professionnelle, ces aspects négatifs semblent être compensés par un meilleur équilibre entre travail et vie privée, permettant aux personnes en charge de responsabilités

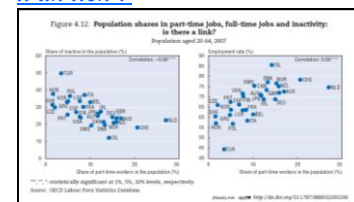
Graphique 3.1.
Taux bruts de réallocation de la main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE, 2000-07



familiales, poursuivant des études, souffrant de problèmes de santé ou proche de la retraite de garder un pied dans le monde du travail.

Il est donc important que le travail à temps partiel soit facilement accessible aux personnes qui souhaitent occuper ce type d'emploi. Mais une fois à temps partiel, ces personnes doivent également pouvoir reprendre un emploi à temps plein, lorsque leur situation personnelle a changé. Certains aspects des systèmes de prestations et de prélèvements obligatoires et l'inadéquation des services de garde d'enfants peuvent freiner le retour au travail à temps plein et conduire à des épisodes prolongés de temps partiel subi, avec des conséquences négatives pour les individus en question et la collectivité.

Graphique 4.12. *Travailleurs à temps partiel, travailleurs à temps plein et inactifs : existe-t-il un lien ?*



Ce résumé contient des **StatLinks**, un service qui donne accès à des fichiers Excel™ depuis la page imprimée!

© OCDE 2010

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE
www.oecd.org/bookshop/

Pour plus d'information, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par fax au +33 (0)1 45 24 13 91

Service des Droits et traduction de l'OCDE
2, rue André-Pascal
75116 Paris
France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights

